Image not found or type unknown

Obtention d'un certificat de nationalité francaise

Par **Djef**, le **13/11/2014** à **00:40**

Bonsoir,
Je vous demande de bien vouloir m'indiquer l'adresse exacte de l'administration habilitée à délivrer le certificat de nationalité française de mon père. Ce dernier, domicilié déjà en France, a déposé en date du 02 juillet 1965, une déclaration de nationalité auprès du tribunal d'instance de Saint Denis sous le numéro du dossier 1965 DR 051506.Je vous informe qu'un jugement a été rendu le 17 Décembre 1965, document dont on a jamais pris connaissance.Soyez aimable pour me répondre efficacement car j'avoue qu'en matière de recherches à travers des adresses et sites on se retrouve sur la voie de garage (sur-informé).
Avec mes sincères remerciements.

Par **domat**, le **13/11/2014** à **06:25**

bjr,
vous pouvez consulter ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1051.xhtml
cdt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés